

GLANCE AF SC Nettoyants pour vitres et surfaces multiples

Risques d'incendie **National Fire Hazardous Material** Santé 3 **Protection Information System** Risques d'incendie 2 Réactivité Santé Association (NFPA) (HMIS) Réactivité 0 Danger spécifique Bleu. Liquide. Voir la Section 9. Vêtements Aucun requis Apparence DANGER: CE CONCENTRÉ EST NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ. NOCIF EN CAS D'INHALATION OU D'ABSORPTION TRANSCUTANÉE. CUASE DES protection IRRITATION DANS LES YEUX. COMBUSTIBLE.

Section 1. Identification du produit et de la compagnie				
Nom du produit	GLANCE AF SC Nettoyants pour vitres et surfaces multiples		Code	7829
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de nettoyage. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation.		PMS#	451590
FTSS#	126122001		Date de validation	1/8/2003
Siège social aux É.U. Johnson Wax Professional 8310 16th Street		Siège social au Canada Johnson Wax Professional 100 Matheson Blvd. East, Suite 203 Mississauga, Ontario L4Z 2G7 Phone: (905) 755-0913 or (888) 746-5971	Date d'impression	1/8/2003
			Remplace	Aucune validation antérieure.
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.jwp.com			En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients				
Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Alcool alkoxylaté Alcool ethylique	69227-21-0 64-17-5	1-5 5-10	Non disponible. OSHA (États-Unis). TWA: 1900 mg/m³ ACGIH (États-Unis). TWA: 1880 mg/m³	Non disponible. ORALE (DL50): Aiguë: 7060 mg/kg [Rat]. VAPEUR (CL50): Aiguë: 20000 ppm 10 heure(s) [Rat].
2-Butoxyéthanol	111-76-2	70-80	OSHA (États-Unis). TWA: 120 mg/m³ ACGIH (États-Unis). TWA: 97 mg/m³	ORÁLE (DL50): Aiguë: 506 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 406 mg/kg [Lapin]. VAPEUR (CL50): Aiguë: 450 ppm 4 heure(s) [Rat].
Eau	7732-18-5	5-10	Non disponible.	Non disponible.

Voies d'absorption	Contact avec les yeux. Ingestion. Inhalation. Contact avec la peau
Effets aigus potentiels	sur la santé
	Yeux Concentrate may be moderately irritating to eyes.
	Peau Le concentré pourrait irriter la peau légérement. Une seule exposition prolongée au concentré pourrait entraîner son absorption en quantités nocives. L'exposition répétée de la peau au concentré pourrait entaîner son absorption en quantités nocives.
In	halation Le concentré pourrait irriter le nez, la gorge et le systéme respiratoire. Une seule exposition prolongée par inhalation excessive (pendant plusieurs heures) au concentré peut causer des effets fâcheux dans les reins et le sang.



Fiche signalétique

GLANCE AF SC Nettoyants pour vitres et surfaces multiples

Conditions médicales aggravées par une surexposition:

Les personnes qui ont des troubles dermiques pré-existants peuvent être plus prédisposées à l'irritation.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 4. Premiers soins		
Contact avec les yeux	Se rincer les yeux immédiatement à eau abondante pendant au moins 15 minutes. Ensuite, appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.	
Contact avec la peau	Se rincer la peau immédiatement à eau abondante pendant au moins 15 minutes, en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Si une irritation cutanée se produit, chercher de l'aide médicale. En cas d'irritation, consulter un médecin.	
Inhalation	Si la respiration s'en trouve affectée, déplacer la personne à l'air frais. Chercher de l'aide médicale.	
Ingestion	Faire boire immédiatement 1 ou 2 verres d'eau ou de lait. Ensuite, appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.	

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie		
Inflammabilité du produit Points d'éclair	COMBUSTIBLE. COUPE FERMÉE: 45°C (113°F).	
Produits de la combustion	Inconnu.	
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Utiliser un jet d'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés aux flammes. poudre, l'anhydride carbonique.	
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).	
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Exposée à la chaleur de feu, la matiére risque de brûler.	

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels		
Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).	
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants propres et secs, en vue d'être éliminés selon les méthodes prescrites.	

Section 7. Manipulation et entreposage		
Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver rigoureusement aprés avoir manipulé le produit. Éviter l'inhalation prolongée des vapeurs. Assurer une ventilation adéquate lors de son utilisation. Laver a fond les vêtements et chaussures contaminés avant de les porter à nouveau. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes. POUR UTILISATION INDUSTRIELLE SEULEMENT.	
Entreposage	Conserver le récipient fermé. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.	

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle		
Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.	
Protection personnelle	Yeux Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.	
	Mains Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation. Gants de caoutchouc. Gants de néoprène. Wash thoroughly after handling.	
Respiratoire Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.		
Pieds Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.		
Corps S'il y a un risque d'exposition importante, porter des vetements de protection appropiés.		





GLANCE AF SC Nettoyants pour vitres et surfaces multiples

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence

Liquide.

OdeurAlcoolisée. (Faible.)CouleurBleu. (Fonçée.)pH7 à 8 [Basique.]Gravité Spécifique0.905-0.915Point67°C (152.6°F)

d'ébullition/condensation

Polymérisation Dangereuse

Solubilité dans l'eau Complète.

Stabilité du produit et réactivité Stabilité du produit et réactivité Conditions d'instabilité Inconnu. Incompatibilité avec différentes matières Produits de décomposition dangereux Le produit est stable. Inconnu. Non disponible.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie		
Toxicité aiguë	Oral (LD50) Estimated to be 600 mg/kg	
Effets d'une exposition chronique	Il est peu probable qu'il y ait des effets croniques. pour les effets sur la santé découlant d'une exposition cronique, voir la Section 3.	
Autres effets toxiques	Inconnu.	

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Ne se produira pas.

Information sur les déchets Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoie S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

DOT Class

TDG Classification

TDG Nom d'envoie S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

CLASSE TMD





GLANCE AF SC Nettoyants pour vitres et surfaces multiples

Section 15. Information règlementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal CERCLA: Substances dangereuses.: Alcool éthylique, 2-Butoxyéthanol

état New Jersey - Liste des déversements: 2-Butoxyéthanol

New Jersey: Alcool éthylique, 2-Butoxyéthanol

Massachussetts - Liste des déversements: Alcool éthylique, 2-Butoxyéthanol

Massachusetts RTK: Alcool éthylique, 2-Butoxyéthanol Pennsylvanie RTK: Alcool éthylique, 2-Butoxyéthanol

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits Sans objet.

enregistrés

Règlements canadiens

NPRI canadien NPRI canadien: 2-Butoxyéthanol.

SIMDUT Classification Classe B-3: Liquide combustible ayant un point d'éclair entre 37.8°C (100°F) et 93.3°C (200°F).

Classe D-2B: Substance ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits Sans objet. enregistrés

Inventaire des Produits Chimiques

Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations Non disponible. spéciales

Version 1.01

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.